

## CSARR–2022

---

La version 2022 du CSARR remplace la version 2021 du CSARR. Elle s'applique à compter du 28 février 2022.

- La version provisoire du CSARR 2022 préparatoire à la publication au Bulletin officiel, comporte 2 parties : le guide de lecture et de codage, et la partie analytique publiés ensemble au format PDF. Les modifications autres que les corrections de forme du Guide de lecture et de codage sont surlignées en jaune de manière à en faciliter le repérage.
  - o Une version à imprimer de ces deux parties est publiée, en format PDF
  - o La Partie analytique avec son sommaire est également publiée en format Excel.
- Un fichier complémentaire, appelé fichier\_complementaire\_CSARR\_2022, apportant des informations techniques supplémentaires est également publié en format Excel.
- Un fichier en format Excel, appelé EXTRACT\_MODIF\_CSARR, présente uniquement les différences entre la version 2021 et la version 2022.

Comme en 2021, les pondérations des actes ne sont plus présentes dans le fichier complémentaire. Un fichier de pondération sera publié en même temps que le manuel de groupage (1 des 10 fichiers associés).

### ***Évolutions du Guide de lecture et de codage***

Les modifications concernent les chapitres relatifs aux modulateurs et aux extensions documentaires.

### ***Évolutions de la Partie analytique***

Les modifications concernent :

- L'introduction de 6 nouveaux modulateurs, dit de « technicité », servant à décrire l'utilisation de plateaux techniques spécialisés.
- La suppression de certaines extension documentaires, remplacées par des modulateurs de technicité
- L'introduction d'une nouvelle extension documentaire A4

Les modifications de la liste analytique sont présentées dans le fichier Excel EXTRACT\_MODIF\_CSARR\_2022

### ***Présentation du fichier EXTRACT\_MODIF\_CSARR\_2022***

Il comporte 2 onglets.

Le premier onglet Présentation reprend les éléments de description du fichier.

Le deuxième onglet Extract modif CSARR 2022 contient toutes les modifications du CSARR entre la version 2021 et la version 2022.

La nature de la modification est précisée dans la colonne D "libellé modification", en regard de l'intitulé (titre, libellé)

Les modifications des libellés autres que de forme sont affichées en caractères roses.

### ***Présentation du fichier complémentaire CSARR\_2022***

Ce fichier est destiné à faciliter l'utilisation du CSARR, il présente 3 onglets :

- l'onglet *Présentation*
- l'onglet *CSARR\_ 2022\_avec infos* qui reprend les informations habituelles du CSARR complétées d'informations relatives aux caractéristiques des actes, leur pondération et leur date de validité.
- l'onglet *Codes supprimés* qui répertorie les codes qui ont été supprimés du CSARR (il n'y en pas en 2022)

Les informations complémentaires apportées dans l'onglet *CSARR\_ 2021\_avec infos* sont les suivantes.

- Signalement des différences avec la version précédente pour les codes et libellés conservés
  - Apport de précision de codage
  - Caractère dédié, non dédié
- Ces mentions sont fournies à titre indicatif, particulièrement pour la caractéristique non dédié
- Signalement de l'appartenance à la liste des actes d'appareillage décrits en étapes
  - Date de début et date de fin de validité

Les remarques et demandes d'évolution CSARR peuvent être adressées à [nomenclatures-de-sante@atih.sante](mailto:nomenclatures-de-sante@atih.sante) ou sur [agora / nomenclatures / CSARR](#).